

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1^{er} Juillet 2021

exercice 2020

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE



TABLE DES MATIERES

I - Le mot du Président

II – Présentation

II – 1 – Les moyens

II – 2 – Les objectifs

II – 3 – Le projet d'orientation de l'ODS

III - Le partenariat

III - 1 - avec la Ville

III - 2 - Sport santé

III - 3 - avec les clubs

III - 4 - opérations de jumelage

III - 5 - partenariat avec la MDAS

IV - Accueil - stands d'information

V - Les actions de l'Office des Sports

VI - Les petits nouveaux

VII - Cap 2021 dans la perspective 2021 / 2024

ANNEXES

- Bilan financier + Compte de Résultat
- Budget prévisionnel 2021
- Revue de Presse (disponible sur www.ods67.com)



I - Le mot du Président

L'année 2020 a bien sûr été marquée par les conséquences de la Covid 19.

L'ODS a continué à travailler pendant le confinement afin d'être prêt dès que les manifestations pouvaient reprendre. Bien sûr chaque projet a dû être adapté aux mesures de distanciation, et nous pouvons être fier d'avoir réalisé des événements pendant le deuxième semestre 2020 ; le rapport d'activités relatera cela.

Bien sûr il y a eu des frustrations comme par exemple ne pas pouvoir fêter avec les clubs le départ à la retraite de Patricia, et aussi le soixantième anniversaire de l'ODS.

En effet créé en 1980 suite une délibération municipale, l'ODS a traversé les âges et s'est adapté aux évolutions sportives, tout en gardant son éthique de sport pour tous chacun à son meilleur niveau. Un document historique a été réalisé et envoyé au clubs membres de l'ODS (Il reste quelques exemplaires à l'accueil).

Le départ de Patricia au 1^{er} octobre a été un moment charnière dans la vie de l'Office. Patricia cumulait plusieurs fonctions : chef de projets (rentrée du sport, ça bouge au Parc, rentrée des associations), référente des clubs strasbourgeois et aussi en charge de l'administration de la vie démocratique de l'ODS. Bonne retraite à elle !

Anaïs a remplacé Patricia au 1^{er} février 2021. Pendant cette période, l'administration de l'ODS a été géré par des bénévoles : Je les remercie pour cela.

En ce qui concerne les manifestations paddle, roller, animations d'été, l'ACSE a mis ses personnels à disposition de l'ODS sous forme de prestations de service.

Rappelons que le partenariat ODS/ACSE a permis d'avoir une plateforme de compétence à la fois logistique et de communication.

A cela s'est ajouté le fait que 2020 ne nous a pas permis de préparer le nouveau projet associatif de l'ODS avec la frustration d'une AG par correspondance, en effet l'ODS est à un moment fort, car les objectifs gouvernementaux en nombre de licenciés ont entraîné une revalorisation du sport pour tous, et cela se traduit par la reconnaissance par l'ANS du sport pour tous dans leurs critères de subventionnement (PSF FNOMS).

Le départ de Patricia et la covid 19 nous a obligé à adapter notre fonctionnement.

En effet, après les cafés rencontres, les balades en roller et en marche nordique de février 2021, l'ODS a sommeillé jusqu'en début mai au niveau des manifestations, mais grâce à la FNOMS et à Michel Wisshaupt Claudel, l'ODS a assumé une veille réglementaire et sociale en ces temps fluctuants.

L'ODS a gardé le contact avec les clubs en coordonnant les sports vacances et aussi les instructions des subventions de fonctionnement, charges et formation.

Deux questionnaires ont été réalisés : Bernard vous en parlera tout à l'heure, je retiendrai le nombre de » réponses 86 en octobre et 106 en mars : ce qui est significatif.

Actuellement 223 clubs sont affiliés à l'Office, dont 165 clubs unisports.

La majorité des clubs n'ont pas de salariés.

Notons aussi que les collectivités ont soutenu financièrement les associations et que le ministère a engagé une démarche d'aide pour encourager la pratique sportive (Passeport sportif, à partir de la rentrée 2021).

La loi Wassermann, qui vient d'être adoptée par le parlement, est aussi un encouragement car elle protège les dirigeants d'association juridiquement et encourage le coaching.

Je voudrais souligner le partenariat fort existant entre la ville de Strasbourg et l'ODS, permettant une mutualisation de compétence, et je prends comme exemple la journée olympique de samedi dernier. La crise sanitaire actuelle avec la perte de 30% de licenciés en moyenne nécessite encore plus de collaboration entre l'ODS et la ville.

Citons aussi la démarche entreprise, grâce à une stagiaire, de créer des clips vidéo apportant une visibilité aux clubs sportifs.

Je termine en remerciant tous mes collaborateurs du Comité Directeur, des clubs et en particulier Claude Fleck et bien sur le personnel salarié de l'ODS.
Cela me permet de vous présenter Anaïs qui remplace Patricia depuis le 1er février 2021.

II – Présentation

Créé en 1960 pour répondre aux besoins des clubs sportifs strasbourgeois, promouvoir leur action et plus globalement le sport, l'Office des Sports a su au fil des années s'adapter aux évolutions du monde sportif.

Il représente aujourd'hui un atout dans le paysage strasbourgeois dans le cadre de la promotion du sport (loisirs et compétition) et des clubs qui en sont la composante première.

En 2020, l'Office des Sports a célébré ses 60 ans !

Beaucoup de personnes se sont investies et succédées au cours de toutes ces années.
Certain(e)s ont marqué un engagement de plus de 20 ans.
Puisque l'occasion nous est donnée de jeter un regard en arrière, on peut faire état de grandes fiertés et de difficultés aussi :

Ce 60ème anniversaire aura surtout été marqué par la pandémie liée à la COVID 19.

Au niveau de l'Office des Sports, cela s'est surtout traduit par le report ou l'annulation de nombreuses manifestations, le chômage partiel pour le personnel, la mise en retrait de nos bénévoles, âgés pour la plupart, qu'il a fallu préserver pour leur bien.
Ce qui aurait dû être une fête a été une longue agonie avec de perpétuelles remises en question, qui marqueront nos vies durablement.

Ces difficultés ont également été vécues par les clubs qui ont dû renoncer à leurs activités, s'adapter dans des conditions difficiles, malgré les dispositifs d'aides mis en place.

Aujourd'hui, nous nous efforçons de maintenir l'espoir. Il est difficile d'établir un bilan pour l'instant mais de nombreux clubs nous ont fait part de leurs difficultés, tant sur le plan humain que financier.

L'Office des Sports tente de se remettre en selle, en mettant en place de nouveaux projets.

Il s'efforce de se maintenir à l'écoute des clubs, en maintenant une veille sanitaire et en faisant remonter toute information utile auprès des partenaires concernés.

La signature d'une nouvelle convention d'objectifs avec la Ville de Strasbourg devrait nous donner l'occasion de faire un état de l'action réalisée et d'établir un cap pour les 3 années à venir.

Il ne faut pas non plus se laisser aveugler par ces derniers mois. Au cours de ces dernières décennies, de belles choses ont été réalisées.

L'apport des clubs, leur développement a aussi été un moteur qui a contribué au développement de l'Office et à la promotion du sport. En cela, nous tenons ici à vous remercier.

A l'aube des futurs Jeux Olympiques au Japon, une nouvelle dynamique se met en place afin de redonner l'espoir à tous.

C'est notre anniversaire à tous !

II – 1 – Les moyens:

L'Office des Sports est administré par **un comité directeur**, représentatif des clubs sportifs et élu par eux. Il est composé de 21 membres, tous bénévoles. **Un bureau** est élu en son sein. Celui-ci est composé de 8 membres.

Le bureau se réunit une fois par mois. Le comité directeur, une fois par trimestre.

La répartition du travail est jusqu'à présent effectuée par des commissions thématiques et des équipes projets (expérimentation), dont font partie les membres du comité directeur, les bonnes volontés des clubs et des personnes qualifiées. Celles-ci sont réparties comme suit:

Comité de rédaction: il est un exemple type de la synergie bénévoles/salariés. Il comprend en effet 3 bénévoles d'associations, une salariée de l'Office et trois membres élus. Ce comité s'occupe de l'ensemble de la partie communication de l'ODS: le Guide du Sport, le nouveau site internet, les newsletters

Commission financière: celle-ci assiste le trésorier dans son travail et vérifie l'affectation des dépenses.

Commission réglementation: elle est en charge de vérifier les demandes d'adhésion à l'Office des Sports. Elle étudie également les modifications des Statuts et du Règlement Intérieur. Elle se constitue en commission électorale pour l'organisation des élections de l'ODS.

Des équipes projets ont été mises en place autour des événements qui composent la vie de l'Office des Sports: cafés rencontres, Challenge de la Saint-Nicolas, ça bouge aux parcs, Rentrée du sport, Rentrée des associations, sportifs, ma Ville à Cœur...)

Pour atteindre ses objectifs, le binôme « Office des Sports – Association des Courses » dispose d'une équipe composée de 5 salariés (4.5 en Equivalent Temps Plein) avec des missions complémentaires:

- Magali (chargée d'accueil ODS et mise à jour de la base de données internet)
- Thomas (chargé de projet pour le compte de l'ACSE)
- Renaud (chef de projet pour le compte de l'ACSE)
- Michaël (chargé de projets pour le compte de l'ACSE)

L'année 2020 s'est également soldée par le départ de Patricia LUTZ, notre cheffe de projet, qui a fait valoir ses droits à la retraite après 40 ans au service de l'Office des Sports.

Une nouvelle salariée a été embauchée pour reprendre en partie ses fonctions: Anaïs METZGER. Elle a déjà effectué plusieurs missions pour le compte de l'office des sports et de l'Association des Courses Strasbourg Europe. Il s'agit donc d'un retour aux sources mais aussi d'un nouveau départ avec de nouvelles fonctions. Nous lui souhaitons la bienvenue.

De plus, nous avons accueillis également des stagiaires issus de cursus divers (sport événementiel, communication...) afin de leur permettre une première expérience professionnelle: Emilie FERRARI et Angélique KANGELIDES (en 2020).

L'implication des membres du comité de l'ODS et des bénévoles est assez régulière et également en fonction de l'actualité et des besoins.

II – 2 – Les objectifs :

La mission de l'Office des Sports est de promouvoir le sport et de ses différentes composantes. L'Office a un rôle fédérateur auprès des associations sportives. Son travail tourne autour de trois axes prioritaires:

- Etre dans une relation de proximité avec les clubs sportifs strasbourgeois
- Créer l'événementiel sportif à STRASBOURG
- Informer les citoyens sur les activités des clubs.

Ses missions sont définies dans la charte du sport de la Ville de Strasbourg. Celle-ci a été adoptée en janvier 2017.

Elle définit la politique sportive de la Ville de Strasbourg ainsi que le rôle de l'Office des Sports autour de 6 missions prioritaires:

1 - Représenter les clubs dans les instances sportives des collectivités, de Jeunesse et Sports, de la Fédération des Offices des Sports et dans les grands événements strasbourgeois.

(Participation aux Assemblées Générales, à la vie des clubs, soutien logistique, expertise).

2 - Co-instruire avec la Ville certains dispositifs d'aides (instruction des dossiers d'aides à la formation financés par la Ville), Oscars du Sport et Dirigeants méritants, dispositif "SPORT VACANCES"...

3 - Centraliser les informations des clubs pour proposer au grand public le panel de l'offre sportive associative strasbourgeoise

4 - Offrir des services aux clubs sportifs strasbourgeois telle que l'aide à la gestion administrative et financière.

Communication (Guide sport, site ODS) – soutien aux manifestations, instruction des dossiers de subvention - location de matériels – aide à l'organisation – partenariat sur les manifestations événementielles de l'Office (rentrée des associations) - conseils...

Le guide du sport reste un outil apprécié du grand public, des clubs également puisqu'il indique toutes les possibilités concernant la pratique sportive, à la fois par quartier et par discipline. Son format a été réduit, pour plus de maniabilité.

Le chantier de dématérialisation des dossiers de demandes de financements a enfin été accompli. L'Office a assuré un accompagnement pour certains dirigeants. La charge de travail devrait être considérablement simplifiée à l'avenir.

Par ailleurs, le site internet de l'office a été entièrement revu. Il offre aujourd'hui davantage de possibilités, a gagné en convivialité, en visibilité et est ouvert aux manifestations organisées par les clubs

5 - Participer à la réalisation d'événements sportifs à l'échelle de la Ville et organiser, en partenariat avec l'ACSE, les différentes courses de Strasbourg.

Oscars du Sport - courses scolaires en mai, animations "ça bouge aux parcs", Courses de Strasbourg Europe - Rentrée du Sport - Rentrée des Associations - animation village "la strasbourgeoise" – l'Ekiden, Ma Ville à Coeur, Xtrem Country Race, ...

Ces manifestations ont été mises à mal en 2020, compte-tenu de la pandémie.

6 - Proposer un centre de ressources au bénéfice des clubs

Ces objectifs trouvent leur illustration à travers les cafés-rencontres débats et conférences organisés pour répondre aux attentes des clubs. En 2020, 3 soirées thématiques ont pu être organisées juste avant le début des mesures de confinement, à savoir: Présentation de l'Epide, Jeunesse et Sports (l'aide FDVA) et le rdv avec la Ville de Strasbourg.

L'ODS est un lieu de diffusion d'informations, de rencontres et de citoyenneté. Cette citoyenneté est mise en avant dans l'ensemble des manifestations de l'office à travers l'engagement et les valeurs du sport.

Le site internet, le guide du sport sont également des outils promotionnels pour les clubs sportifs. Des moyens importants sont mis en place chaque année pour informer au mieux les strasbourgeois sur les activités clubs.

L'ODS s'efforce de mutualiser les moyens humains, d'associer les compétences. La mutualisation des moyens avec l'Association des Courses Europe en est un exemple.

L'Office des Sports entretient et renforce ses liens avec les bénévoles issus des clubs par des temps festifs (marche conviviale des bénévoles, mise en place de temps et espaces de convivialité notamment à l'issue ou lors des manifestations). En 2020, seule une marche pour les bénévoles a été organisée contre 5 à 6 traditionnellement. Nous espérons voir renaître ces manifestations dès que possible.

II – 3 – La convention d'objectif de l'Office des Sports

Le précédent projet était relatif à 2017-2020. Il couvrait donc une période de 4 ans. Il a été réinterrogé au vu des éléments de bilan et réécrit en prenant en compte les aspirations de la Ville, de la nouvelle équipe dirigeantE et des clubs.

Cette nouvelle convention tourne autour de 6 objectifs majeurs:

Co-construire et co-instruire des dispositifs d'aide en faveur des clubs sportifs

L'Office travaille en étroite collaboration avec la Ville pour définir les dispositifs de subventions. L'ODS centralise et instruit les demandes de subventions des clubs affiliés afin de proposer une répartition équitable. Cela concerne l'activité annuelle. Une clé de répartition est mise en place. Elle intègre l'activité, le nombre de cadres et de licenciés dans chaque discipline.

Un dispositif analogue est également mis en place à l'occasion du dispositif « SPORT VACANCES » afin d'assurer la répartition des fonds dédiés.

Enfin, l'Office est en charge de la valorisation des bénévoles, sportifs et dirigeants strasbourgeois. Elle est aux cotés de la Ville lors des remises de récompenses (Oscars du Sport, dirigeants méritants...)

Développer un centre de ressources auprès des clubs et du public

Le comité de rédaction de l'ODS définit le contenu du guide puis l'édite pour informer le public et promouvoir les actions des clubs sportifs

Guide du sport édité à 8000 exemplaires + fascicule concernant les 60 ans de l'Office.

Nous mettons en place un accueil physique et téléphonique du public dans nos locaux. Cet accueil est également présent sur toutes nos manifestations événementielles.

Les informations du site internet www.ods67.com sont mises à jour et publiées;
Le comité de rédaction de l'ODS définit le contenu du guide puis l'édite pour informer le public et promouvoir les actions des clubs sportifs

L'ODS organise des temps d'échanges et de débats avec les organismes partenaires. 3 cafés rencontres ont ainsi été proposés en 2020. Les thématiques sont proposées en fonction de l'actualité et/ou des préoccupations des clubs.

L'ODS apporte son expertise aux clubs pour leur structuration interne (statuts, réglementation).
Nous réalisons environ 50 RDV. sur l'année.

L'Office se tient également informé des dispositifs d'aide. Il met en place un dispositif de veille et d'écoute afin de répondre aux demandes. Cette année, nous avons répondu à de nombreuses demandes et inquiétudes relatives au COVID. L'Office a également mis en place une étude afin de recenser les difficultés des clubs.

Valoriser le bénévolat associatif

L'ODS anime un réseau bénévoles issu principalement des clubs. Il puise aussi les bonnes volontés parmi les strasbourgeois désireux de s'investir.

Ces bénévoles nous soutiennent dans l'organisation des diverses manifestations.

L'Office organise des moments conviviaux pour les bénévoles, ainsi que des temps de valorisation (médaillages des sportifs et dirigeants méritants).

Cette année, seule une marche bénévoles a pu être organisée à cause de la crise sanitaire. Nous souhaitons pouvoir reprendre contact rapidement avec les bénévoles.

L'Office a mis en place un partenariat avec la Maison des Associations pour l'accompagnement et la formation des bénévoles. Les formations sont essentiellement dédiées aux dirigeants (gestion, réglementation...), mais aussi pour le secourisme ou bien encore la gestion des bénévoles.

L'Office travaille également à la promotion et à la mise à l'honneur des dirigeants méritants.

Participer à la co-construction d'un observatoire citoyen du sport

L'office des sports participe à un réseau contribuant à une compréhension des phénomènes sportifs et socio-économiques. Il s'agit de la FNOMS (Fédération Nationale des Office Municipaux du Sport).

L'office est membre fondateur du groupement d'intérêt public (GIP) Maison Sport Santé et y apporte ses compétences.

L'office souhaite également proposer des temps de réflexion avec les clubs afin de prendre en compte les réalités de terrain et les aider dans leur stratégie.

Nous récoltons et exploitons les données relatives à la vie sportive strasbourgeoise via les clubs et les habitants.

L'Office a mis en place une étude sur la fréquentation des événements réalisés en 2019.

Nous mesurons l'évolution du nombre de licenciés à partir du tableau de demande de subventions de fonctionnement Ville.

En 2020, une enquête a été réalisée sur la situation des clubs face à la situation sanitaire (covid19).

Organiser une veille juridique

A travers son réseau partenaires (Maison des Associations, l'Institut du Droit Local, Alsace Mouvement Associatif, Ordre des Experts Comptables et Ogaca Paie, l'office apporte des solutions aux clubs. Il met en relations les différents acteurs, propose des formations afin de répondre aux inquiétudes des dirigeants et à la complexité des tâches administratives et réglementaires auxquelles ils sont confrontés.

La commission de réglementation vérifie les demandes d'affiliations à l'ODS et conseille les clubs quant aux subventions, statuts et fonctionnement.

Promouvoir les pratiques vertueuses et innovantes en matière d'actions sportives et citoyennes

L'Office sensibilise le public et les clubs à l'intérêt d'une alimentation équilibrée, aux bienfaits de la pratique sportive au service de la santé.

Cela se traduit à travers toutes nos manifestations (challenge de la Saint-Nicolas, Rentrée du Sport...) via des ateliers spécifiques sur la nutrition, des ateliers de prévention sur le dépistage du diabète...

Cela se traduit également à travers des choix rigoureux en lien avec le message que nous souhaitons diffuser auprès du public (pratique vertueuse, éco-responsable, apport des fruits et des fibres dans l'alimentation, en limitant les graisses et aliments trop sucrés.

Enfin, nous accompagnons les clubs pour l'organisation de manifestations éco-responsables.

L'Office a mis en place la démarche pour ce qui est du tri sélectif, l'utilisation de l'eau de la ville, la suppression des gobelets et l'utilisation des gobelets réutilisables. Cette démarche risque d'être remise en question à cause des mesures sanitaires.

III - Pour mener à bien ses missions en 2020, l'office a mis en place un partenariat fort :

III-1 Avec la Ville de Strasbourg

La ville de Strasbourg met en place des moyens importants pour améliorer l'offre sportive. Le rôle de l'office, aux côtés de la ville, consiste à promouvoir ces actions en aidant à la diffusion de l'information, en centralisant les demandes et en instruisant les dossiers. Ces missions de relais d'information et de coordination font de l'office un acteur incontournable au service des clubs et de la ville.

L'ODS est partenaire dans l'organisation de manifestations et d'actions communes en utilisant l'espace public pour des événements en direction du grand public.

Diverses manifestations sont organisées chaque année dans les quartiers et/ou dans les lieux emblématiques de la Ville (Place Kléber). L'ODS est partenaire en tant que force de propositions, d'innovations et de dynamisation des espaces publics

Dans la perspective des Jeux Olympiques à PARIS en 2024, les actions partenariales avec la Ville devraient se multiplier afin de mettre les clubs strasbourgeois et la Ville en lumière.

La Ville apporte également son soutien à l'office des sports dans la valorisation des bénévoles. Elle accueille chaque année la cérémonie de récompenses pour les courses de Strasbourg Europe (18/06) à l'hôtel de ville.

La Ville nous accueille également traditionnellement chaque année à l'occasion de notre Assemblée Générale.

III-2 Sport santé

Il s'agit de promouvoir (les actions menées par l'Office, de faire mieux connaître les actions menées au sein des clubs) l'axe sport/santé en direction des publics éloignés du sport, la prévention du dopage auprès des compétiteurs.

La plupart des manifestations de l'ODS sont accompagnées par des acteurs de santé afin de sensibiliser les Strasbourgeois pour être à l'écoute de leur corps et préserver leur santé. Des dépistages sont menés par rapport au diabète grâce à un partenariat en place. Les clubs travaillent également le volet santé et rendant accessible la pratique en club pour les personnes âgées ou diminuées physiquement.

Il y a tout un travail mené pour encourager la pratique sportive, notamment dans le cadre de la prévention primaire des maladies de « civilisation » et de les inciter ainsi à en faire la promotion

III-3 le partenariat avec les clubs

L'Office est à disposition des clubs. Ceux-ci participent à la vie démocratique de l'ODS. Leurs représentants siègent au Comité Directeur de l'ODS.

Nous fournissons: expertise, aide à la mise en place de projets, soutien logistique pour les clubs qui nous sollicitent.

Nos destins sont en quelque sorte liés.

Les clubs participent aux manifestations de l'ODS.

L'Office participe également à la vie démocratique des clubs à travers les moments forts et/ou les Assemblées Générales.

Le partenariat avec les clubs est omniprésent sur l'ensemble des manifestations sportives tout au long de l'année :

Nombre de clubs actifs avec l'ODS ► 40

Nombre de bénévoles actifs ► 400

III - 4 - opérations de jumelage

Les villes de Strasbourg et de Stuttgart sont jumelées depuis **1962**. L'Office des Sports et le Sportkreisjugend de Stuttgart organisent des échanges sportifs depuis plus de 40 ans. Ce partenariat a été renouvelé par la signature d'une convention par le Maire de Strasbourg, le Bürgermeister et le Sportkreisjugend de Stuttgart.

En 2020, les échanges sportifs ont été limités à cause de la pandémie.

Seule une délégation à Stuttgart a été accueillie plus un échange sur une compétition de tir à l'arc.

Nous avons néanmoins maintenu les contacts existants.

Nous souhaitons mettre en place de nouveaux partenariats en continuant à intégrer de nouvelles disciplines sportives.

Le rôle de l'ODS est de promouvoir et faciliter ces échanges dans le respect de l'amitié qui lie les villes jumelées et de coordonner de manière à ce que l'échange se réalise.

III - 5 - partenariat avec la MDAS

La Rentrée des Associations est organisée par la Maison des Associations. L'Office des Sports est en charge de l'organisation du Village Sports avec une trentaine de stands et un chapiteau où se déroulent les démonstrations. L'ODS se fait l'écho des nombreuses formations mises en place par la Maison des Associations à l'attention des dirigeants sportifs strasbourgeois.

IV - Accueil - stands d'information

L'Office des Sports assure un accueil permanent au 19 rue des Couples. Il relaie les informations mises en avant par les clubs. Il informe et oriente également les habitants en fonction de leurs projets.

Les membres du Comité Directeur assument également cette charge de travail notamment à l'occasion des diverses manifestations qu'il organise ou auxquelles il participe avec la création systématique d'un stand OFFICE DES SPORTS.

Elles sont autant d'occasions de rencontrer la population strasbourgeoise, l'encourager à la pratique sportive et partager notre passion.

L'ODS apporte une aide à certains clubs, notamment les plus petits, qui éprouvent des difficultés dans la réalisation des demandes de subventions. Ces difficultés sont souvent liées à une méconnaissance des dispositifs existants. Elles représentent un frein au développement des clubs et à la prise de responsabilité pour les dirigeants. A ce sujet, un outil a été mis en place afin d'informer au mieux nos adhérents sur les dispositifs existants. - Accueil - Informations

La relation à l'autre a été mise à mal cette année. La diffusion de documents papiers a été « proscrite » pour des raisons de sécurité sanitaire. La fermeture des équipements sportifs, des clubs et de leurs activités a laissé un grand vide.

Le **site internet de l'office** www.ods67.com a été très largement consulté en 2020, et ce, malgré l'arrêt brutal des activités sportives.

Le contenu du site internet a été mis à jour par l'ODS et par les clubs dans la perspective de la reprise attendue.

Le Guide du Sport a été publié à 8 000 exemplaires sous son nouveau format. IL n'a malheureusement pas pu être diffusé compte-tenu des périodes de confinements successives.

L'année 2020 a été une période de repli sur soi. Peu de rencontres ont été organisées, des échanges quasi-inexistants qui ont abouti à un mal être auquel il conviendra de remédier au plus vite quand la vie reprendra ses droits.

Les informations de l'Office sont régulièrement publiées par Magali sur notre page Facebook qui compte actuellement près de 4500 followers.

V - Les actions de l'Office des Sports

Le calendrier sportif strasbourgeois a été considérablement réduit en 2020.

Cependant, l'Office a fait le maximum pour tenter de préserver certaines manifestations. Pour chacune d'entre-elles, l'ODS a du fournir des garanties sérieuses avec le détail des protocoles mis en place pour garantir la sécurité des personnes et le respect des gestes barrières.

Le 12/02, l'ODS a participé à l'opération **Strasbourg mon Amour**. Une rando coller a été organisée, avec le soutien de l'association 1001 Roues Rollers.

Le week-end du 14-16/02, l'ODS a participé au salon **Tourissimo** avec la tenue d'un stand promotionnel pour les clubs.

Le dispositif **SPORTS VACANCES** a été maintenu durant l'été.

En 2020, l'engagement de 26 clubs a permis à de nombreux enfants de bénéficier d'activités sportives et ludiques pendant les vacances d'été sous couvert du dispositif "**SPORT VACANCES**" (26 clubs participants en 2019). Ce dispositif a été maintenu malgré les conditions sanitaires difficiles.

L'Office profite de cette période pour organiser des visites dans les clubs concernés afin de s'assurer du bon déroulement des conditions d'accueil, et de rencontrer les responsables. Le programme de ces activités est présenté dans les médias au cours du printemps et au début de l'été ainsi que sur le site internet de l'office.

L'Office encourage cette démarche auprès des clubs et veille à une répartition équitable et transparente.

Par ailleurs, l'Office s'assure du respect des conditions d'accueil et d'encadrement, du respect de la réglementation en vigueur par les clubs qui participent au dispositif.

Les clubs s'engagent à travers une charte à assurer un encadrement de qualité, dans des conditions satisfaisantes et conformes à la réglementation. Ils réalisent un suivi régulier avec le nombre d'inscrits et les présences journalières, à disposition de l'ODS tous les éléments pour permettre d'assurer le suivi et contrôle (fiche signalétique, copies des diplômes d'encadrements) dans les délais impartis.

Ils s'engagent à informer l'ODS de toute modification.

Cette année 2020, nous tenons à souligner l'effort particulier consenti par les clubs qui ont maintenu une offre conséquente durant l'été malgré la lourdeur des protocoles à respecter au niveau des conditions d'accueil.

Durant la période estivale, l'ODS a participé au **Plan Action Quartier** en proposant des animations au coeur des quartiers notamment à l'Elsau et au Port du Rhin. Nous avons tenté de créer une dynamique avec le soutien des clubs sportifs (libellules, concorde Robertsau...) mais aussi de nouveaux partenaires (centres sociaux, Centre de Loisirs Jeunes de Strasbourg...). Il s'agissait là d'une première. 4 animations ont été proposées durant l'été pour les strasbourgeois.

Nous remercions les partenaires qui se sont associés à l'opération.

L'Office des Sports tente de rapprocher les clubs de la population en occupant des espaces publics, à travers des manifestations dans lesquelles, on peut admirer des démonstrations diverses et s'initier à différentes pratiques.

Le 28/08, l'Office a organisé une ballade en paddle sur l'III.

La **Rentrée des Sports** s'est déroulée les 28 et 29 août 2020 Place du Château, Place Kléber et sur les quais. Il y a eu une bonne mobilisation des clubs mais une fréquentation en baisse par rapport aux années précédentes.

L'Office a épaulé l'Association des Courses Strasbourg Europe (ACSE) dans sa stratégie autour des grands événements attendus. Certains événements ont été annulés, d'autres reportés. Leur maintien conditionne néanmoins le bon équilibre financier de l'Office ET de l'ACSE.

La Run&Dance a été organisée le 5 septembre 2020.

La Strasbourgeoise a également été maintenue sur la période du 01 au 10 octobre 2020. Pour

l'occasion, une traversée de Strasbourg a été organisée en canoë. La course a été limitée à 5000 participantes, et a été organisée sous forme de marche uniquement. Cette vague rose a vocation à promouvoir le dépistage du cancer du sein, à donner de l'espoir aux malades, à recueillir des dons. Elle se traduit par un énorme élan de solidarité. Les courses de Strasbourg Europe ainsi que le marathon EKIDEN ont malheureusement dû être annulées.

L'Open Swim Stars a pu être organisé cette année. L'édition 2020 s'est déroulée le 13/09. Le parcours a été mis en place sur le site du Baggersee.

Les 19 et 20 septembre, **le Village des Associations** a pu être maintenu avec un protocole strict. L'ODS était en charge de l'organisation du village sportif, des démonstrations et initiations proposées. De nombreux clubs, comités départementaux étaient mobilisés autour de l'événement. Le village sportif a accueilli plus de 5 000 visiteurs.

Sous le chapiteau sport, 20 clubs strasbourgeois ont mis à l'honneur les arts martiaux et les pratiques douces.

Enfin, la dernière manifestation de l'année s'est déroulée le 04/12/2020 avec le **Challenge de la Saint-Nicolas**. Chaque année un quartier strasbourgeois est choisi pour accueillir le Challenge de la St Nicolas et y faire participer les écoles du secteur. Selon les années, ce sont entre 100 et 250 écoliers qui se retrouvent sur différents ateliers sportifs autour des **valeurs universelles de partage et de solidarité**.

Ce projet a vocation à permettre d'acheminer du matériel éducatif dans une école en Roumanie. En seize ans, plus de 2000 écoliers ont bénéficié de ces fournitures scolaires.

Pour l'édition 2020, la manifestation s'est déroulée à l'Ecole Saint-Jean autour d'ateliers sportifs animés par les bénévoles de l'Office.

L'organisation de ce challenge est possible grâce à la contribution des partenaires: Ville de Strasbourg, Conseil de l'Europe, Inspection Académique, USEP, Alsace Lait, le Consulat de Roumanie à Strasbourg.

Les manifestations de soutien aux bénévoles (dirigeants méritants, Oscars du sport, marches conviviales...) ont été annulées avec le sens des responsabilités. De nombreux bénévoles, âgés pour la plupart, ont été invités à rester prudemment chez eux et éviter tout risque inutile.

Globalement, l'activité n'est pas à la hauteur des années précédentes. L'Office des Sports est cependant fier d'avoir su maintenir un certain nombre de manifestations, dans le respect des mesures sanitaires. Une large sensibilisation a été mise en place afin d'encourager les personnes à respecter les mesures sanitaires, à préserver nos anciens et à oeuvrer tous dans le même sens.

Nous tenons néanmoins à rendre hommage aux nombreux bénévoles, clubs sportifs strasbourgeois mobilisés autour de ces événements majeurs et qui ont contribué chacun à leur niveau à leur réussite (village sportif, animations en amont, échauffement collectif, signaleur, ravitailleur, ...).

Nos actions citoyennes:

La démarche citoyenne est au cœur de tous nos projets.

A l'heure où l'actualité fait état de phénomènes de violences, de défiance, il est important d'assurer une vigilance autour des valeurs de la République et renforcer la citoyenneté au sein des clubs et dans nos actions.

Le sport est outil de bien-être, mais aussi un outil éducatif, de mixité sociale, de partage, porteur de valeurs, de respect et de fraternité. Il développe l'esprit d'équipe, l'apprentissage des règles.

Un nouveau partenariat a été mis en place avec la Faculté des Sciences et des Sports afin de proposer des actions dans les quartiers, en collaboration avec les clubs.

Le respect des règles liées à la pandémie, notamment auprès des plus jeunes illustre la nécessité de mettre en place une pédagogie adaptée, de donner du sens à nos actions dans un souci de bien-être pour les autres.

Chaque année, l'Office propose aux clubs des formations secouristes en partenariat avec la Protection Civile. Une session a pu être maintenue en 2020 (6 en 2019)

L'Office des Sports participe traditionnellement à l'Educap City à l'initiative du Centre Loisirs Jeunes de la Police Nationale à STRASBOURG. La démarche consiste à accueillir environ 700 enfants âgés de 1 à 13 ans / équipes de 6 + 1 adulte et répondre à un questionnaire préalablement préparé par l'ODS. Cette manifestation a été annulée par 2020 et 2021.

VI - Les petits nouveaux - affiliations à l'Office

La commission réglementation étudie les demandes d'affiliation des nouveaux clubs sur Strasbourg. Elle a également vocation à les conseiller au besoin et surtout de les accueillir au sein de l'office.

En 2020, 3 associations ont été affiliées. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Afin de valoriser les clubs, l'Office a également entrepris de proposer des vidéos de présentation des clubs. Il s'agit de formats courts destinés à promouvoir les clubs, leurs activités (3 minutes env.)

VII : Cap 2021 dans la perspective 2021 / 2024

Le projet d'orientation de l'Office avait été mis en place sur la période 2017 à 2020. Un bilan complet a été établi sur la période. La mise en place d'une nouvelle équipe municipale, assortie à la convention d'objectifs doit nous permettre de rédiger un nouveau projet pour les 3 années à venir. Celui-ci vous a été présenté dans le présent document.

Une phase de concertation a été mise en place avec les acteurs du monde associatif et la Ville de Strasbourg afin de faire évoluer le projet, répondre aux besoins des clubs et s'adapter aux évolutions et au contexte social et sociétal.

Nous allons cependant renforcer l'existant, les partenariats en place et nous efforcer de maintenir le contact au mieux avec les clubs afin de répondre à leurs besoins, nous aider à animer la cité aux travers des manifestations sportives, promouvoir la pratique sportive dans les clubs, illustrer la qualité et la diversité des pratiques.

A ce jour, pour l'année 2021, nous avons déjà dû faire face à des annulations, des reports de manifestations (Olympiades des Quartiers, Place à ta forme) en dépit d'un travail préparatoire important et la mise en place de nouveaux partenariats.

La force de l'Office est dans sa capacité à créer des projets qui répondent au besoin des citoyens et cela grâce à la synergie bénévoles/salariés et son éthique sport pour tous.

Il s'agit là d'un enjeu important en terme de santé publique. L'arrêt brutal des activités dans les clubs, la fermeture des équipements sportifs ont contribué à l'isolement des personnes, à la prise de poids pour certains.

Il en va également de l'intérêt général pour une ville comme Strasbourg puisque l'ODS est génératrice d'activités et véhicule une image positive de Strasbourg et de sa région avec des retombées économiques importantes.

Ce projet va naître avec une équipe en partie renouvelée puisque cette Assemblée Générale est électorale.

L'Office s'est engagé depuis plusieurs années dans un processus de manifestations écoresponsables. Il a entrepris des démarches en profondeur pour encourager des pratiques plus vertueuses au niveau du respect de l'environnement. Nous souhaitons poursuivre nos efforts en ce sens et encourager les clubs strasbourgeois à s'engager dans cette démarche.

Une convention de partenariat a été signée en 2012 entre l'Office des Sports et l'Association des Courses Strasbourg Europe. Celle-ci a pour vocation d'éviter toute confusion dans les moyens humains, matériels et financiers déployés par les 2 associations qui partagent les mêmes locaux. Afin d'éviter tout malentendu, celle-ci sera affinée.

Enfin, le sport véhicule des valeurs auxquelles les clubs et l'Office à leurs côtés sont attachés. Les manifestations sportives doivent être des vecteurs de citoyenneté et véhiculer des messages auprès de tous les quartiers de Strasbourg. L'Office des Sports souhaite promouvoir les actions citoyennes dans les quartiers afin de les ancrer profondément et durablement dans le monde sportif.

L'année 2021 sera une année test, synonyme d'un nouveau départ.

Elle aura vocation à essayer de maintenir les animations dans le respect des règles sanitaires, maintenir une visibilité pour les clubs, notamment ceux qui ont été fragilisés durant cette crise, et continuer à promouvoir le "sport c'est mieux dans un club".

L'actualité sportive devrait nous aider à remettre en avant l'activité sportive.